

J'adresse copie de cette lettre au lord-maire de Dublin, à Sa Grâce la Duchesse de Marlborough, et je vous serai obligé en recevant une prompte réponse, vu que le don canadien est actuellement disponible.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé)

M. E. HICKS-BEACH.

A Sa Grâce la Duchesse de MARLBOROUGH.  
Au très-honorable le Lord-Maire de DUBLIN.

*Le Lord-Maire de Dublin à Sir M. E. Hicks-Beach.*

FONDS DE SECOURS DE LA MANSION-HOUSE,  
DUBLIN, 16 mars 1880.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai aujourd'hui communiqué au comité du fonds de secours de la Mansion-House de Dublin, votre lettre du 13 du courant m'annonçant l'offrande magnifique du Parlement canadien pour le soulagement de la misère, et que le comité a accueilli unanimement la proposition que vous lui avez faite de nommer trois de ses membres qui s'associeraient avec trois membres du comité de la Duchesse de Marlborough pour constituer un comité mixte chargé de disposer de cette offrande.

Le comité de la Mansion-House m'a nommé l'un des trois membres qu'il est appelé à déléguer, en m'autorisant à désigner les deux autres. C'est ce que je vais faire, et je vous communiquerai les noms sans retard.

Je vais aussi me mettre en communication avec le comité de Sa Grâce la Duchesse de Marlborough, et le comité mixte se mettra, sans doute, prochainement en relation avec vous.

Je vous prie de transmettre au gouvernement canadien l'expression de la vive reconnaissance du peuple irlandais et de ce comité pour cet acte de munificence. Ce comité va tout probablement adresser un vote formel de remerciements au gouvernement canadien.

J'ai l'honneur, etc.,

E. DWYER GRAY.

*Lord-maire.*

Au très honorable Sir M. E. HICKS-BEACH, M. P.  
Secrétaire d'Etat pour les colonies

*Sir M. E. Hicks-Beach, à la Duchesse de Marlborough.*

DOWNING STREET, 18 mars 1880.

MADAME,—Me référant à ma lettre du 13 du courant et au télégramme que Votre Grâce m'a fait adresser le lendemain, j'ai l'honneur d'informer Votre Grâce que le lord-maire de Dublin vient de porter à ma connaissance la résolution unanimement adoptée par le comité du fonds de secours de la Mansion-House de Dublin, accueillant la proposition d'associer trois de ses membres à un nombre égal de membres du comité de Votre Grâce, pour constituer un comité mixte auquel sera confiée la disposition du don fait par le gouvernement canadien pour le soulagement de la misère. Sa Seigneurie me fait en même temps savoir qu'elle a été nommée l'un des trois membres que le comité de la Mansion-House est appelé à choisir, et qu'elle a été autorisée à désigner les deux autres, dont elle me communiquera bientôt les noms.